



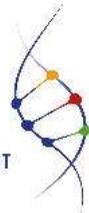
**Atelier panafricain
sur la création d'un environnement favorable à l'APA et au biocommerce**

Expériences de mise en œuvre de l'APA en Afrique

**- SENEGAL -
Babacar Ngor YOUM
- Point focal APA**

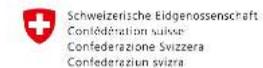


THE ABS
CAPACITY
DEVELOPMENT
INITIATIVE



L'INITIATIVE DE
RENFORCEMENT
DES CAPACITES
POUR L'APA

Funded by



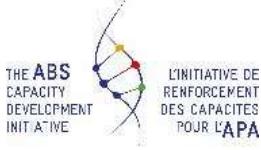
Swiss Confederation

Federal Department of Economic Affairs,
Education and Research EAER
State Secretariat for Economic Affairs SECO

Implemented by



Nom du pays: **SENEGAL**



Justification : Pourquoi l'APA est-il d'importance nationale ?

Rappel: 03 principaux objectifs de la de la CDB (art 1):

- ✓ **Conservation de la biodiversité**
- ✓ **Utilisation durable des éléments constitutifs**
- ✓ **Le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques**

Justification : Pourquoi l'APA est-il d'importance nationale ?

- **Economique**

Permet au pays d'avoir des ressources

Partage des avantages

- **Environnemental**

Conservation et protection de la biodiversité: reboisement, restauration

Réglementations de l'accès et de l'utilisation des RGs

- **Social**

Protection et promotion des connaissances traditionnelles et droits des communautés

État de la mise en œuvre : règlements, accords, entités, partage des avantages,

Signature par le Sénégal le 29 janvier 2012

Ratification le 03 mars 2016

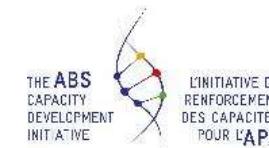
Structures de gestion

Ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique

Direction Parcs nationaux

- Point focal national APA

Etat de Mise en œuvre du protocole de Nagoya



Fonctionnement / Réussites:

- Elaboration de la stratégie nationale APA depuis 2014
- Existence d'un plan d'action
- Traitement des demandes d'accès et d'utilisation des RGs (uniquement de recherche)
- Existence d'un formulaire de demande standard
- Existence d'un pré-projet loi sur la biodiversité et son décret d'application relatif à APA

Etat de Mise en œuvre du protocole de Nagoya



Fonctionnement au quotidien

1- Traitement des demandes d'accès et d'utilisation (chercheurs)

- Réception de demandes d'accès (uniquement pour la recherche) adressées au Point focal APA

Traitement des demandes par petit comité (point focal + conseiller juridique de la DPN)

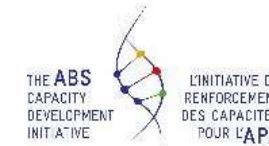
Octroi selon le cas d'une autorisation d'accès aux ressources génétiques

2- Rencontres avec des organisations/institutions intéressées par la protocole

Explication sur les modalités d'accès des RGs au Sénégal

- Participation à des renforcements de capacités sur APA (Présentielle ou en virtuelle)

Défis liés à la mise en œuvre de l'APA et à la réalisation de l'objectif 13 du GBF



1- Mise en place d'un cadre juridique

Absence d'un cadre législatif et réglementaire d'ancrage spécifique au protocole de Nagoya:
(loi, décrets, Arrêtés, ect.),

2- Renforcement du cadre institutionnel

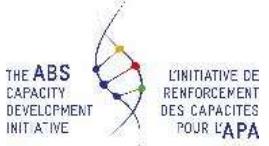
- ✓ En dehors de le PF APA/ DPN/MEDDTE qui fait office d'ANC:
- ✓ comité national APA,
- ✓ comité scientifique et technique APA, etc.)

3- Prise en compte de l'APA dans le processus de révision du NBSAP

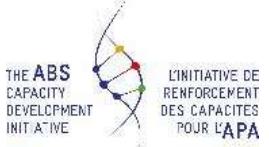
4- Recherche de financement

- ✓ Absence de ressources propres pour accompagner la mise en œuvre (Plan d'action)
- ✓ Insuffisance de renforcement de capacités des différents acteurs concernés (responsable de mise en œuvre, détenteurs des savoirs traditionnels, etc.)

La voie à suivre/ prochaines étapes



- Finaliser la mise en place du cadre juridique APA
- Prendre en compte l'APA dans le processus de révision des SPANB
- Poursuivre la Sensibilisation et la communication sur APA



Merci de
votre
attention